

Les Exportations Hors Hydrocarbures issues de la filière phoenicicole en Algérie.

« Le Cas du Groupe Haddoud Salim de la Wilaya de Biskra »

Exports excluding Hydrocarbons from the phoenicultural sector in Algeria.

"The Case of the Haddoud Salim Group of the Wilaya of Biskra"

KATEB Mohammed Lakhdar ^{1*} ; Dr. OUDDANE Bouabdellah ²

¹ Doctorant ;Université Abdelhamid Ibn Badis –Mostaganem, kml31000@gmail.com

² Université Abdelhamid Ibn Badis –Mostaganem ; ouddane84@yahoo.fr

Reçu le	Accepté le	Publié le
2019-04-03	2019-10-13	2019-12-25

Résumé:

Le Sud Algérien représente un fort potentiel en matière de produits de haute qualité et appréciés à l'international entre autre les dattes et nombreuses sont les entreprises spécialisées dans le développement du terroir local en plus de l'encouragement de l'Etat Algérien des exportations hors hydrocarbures. Cet article illustrera les avantages accordés par l'Etat aux produits agricoles avec l'étude d'une entreprise exportatrice pour la période : 2011-2018.

Mots clés : Exportations hors hydrocarbures, terroir, dattes, Biskra, Algérie.

Abstract :

The South of Algeria represents a strong potential in terms of products high quality and appreciated internationally, among other dates and many are specialized in the development of local terroir and more the Algerian State encouragement of non-hydrocarbon exports. This article will illustrate the benefits granted by the State to agricultural products with the study of an exporting company for the period: 2011-2018.

Keywords : Exports excluding hydrocarbons, terroir, dates, Biskra, Algeria.

* Auteur correspondant: KATEB Mohammed Lakhdar, Email: kml31000@gmail.com

Les Exportations Hors Hydrocarbures issues de la filière phoenicicole en Algérie.

« Le Cas du Groupe Haddoud Salim de la Wilaya de Biskra »

Introduction :

En réalité la mono exportation en Algérie est dominante, mais grâce aux efforts considérables pour le développement des exportations hors hydrocarbures, la diversification des exportations reste réalisable car l'Algérie représente une forte capacité en matière de production agricole entre autre les dattes de haute qualité qui évoquent un avantage concurrentiel par rapport aux autres pays.

L'impératif catégorique d'une diversification du tissu productif agricole de l'économie Algérienne a pour fin l'amélioration de l'épargne intérieure du pays pour une absorption du chômage et la distribution des revenus grâce a des offres exportables fortes et compétitives et en faveur aussi des équilibres des balances commerciales et des paiements, surtout que l'instabilité des prix du pétrole ces dernières années rendent l'économie Algérienne fragile d'où une croissance économique faible et fragilisée.

Pour la relance de la croissance économique la diversification des exportations est primordiale et reste un élément important pour augmenter les ressources de l'économie Algérienne grâce à de différents biens qui sont produits localement par des entreprises locales performantes et qui peuvent prétendre à l'exportation pour concurrencer les autres biens similaires produits dans d'autres pays.

Pour mieux cerner notre étude, notre problématique va s'articuler sur la question suivante :

Quel est l'importance et l'intérêt des produits du terroir Algérien dans les exportations hors hydrocarbures?

1 - Aperçu et impact de la libéralisation du commerce extérieur en Algérie :

L'économie Algérienne a connu beaucoup de rebondissements entre autre le monopole étatique instauré en 1978 ou la politique commerciale restrictive était prédominante et qui a engendrée des conséquences très lourdes dont les couts très élevés en matière d'importations en plus d'actions rentières qui portent préjudice a la

croissance économique Algérienne. De ce fait , le basculement vers une politique commerciale libérale en une ère de Mondialisation était une nécessité face a la timidité des politiques précédentes en plus de l'instauration de la loi de monnaie et crédit qui a donné un semblant de concurrence qui met fin aux monopoles dans le marché Algérien mais malheureusement cette initiative n'a pas réussi a cause de la dégradation des situations politiques et financières du pays ou les résultats escomptés restés intangibles au point de penser au retour a une politique radicale.

À partir des politiques craintifs d'ouverture avec l'annonce du code de commerce en 1975, jusqu'à la signature de l'accord d'association avec l'Union européenne en arrivant par l'auto-ajustement de la fin des années 1980 et le programme d'ajustement structurel adopté en 1994, l'économie Algérienne s'introduit dans la mondialisation.

L'ampleur du retard constaté dans différents domaines par rapport à l'ouverture internationale reste flagrant, d'une part l'absence d'un consensus et de stratégie adéquate pour y faire face et d'autre part l'hésitation de procéder a des réformes de fond par les pouvoirs publics car la perception de la vague de la Mondialisation reste confuse d'où la participation des multiples acteurs (Etat , opérateurs) dans une vision stratégique et partagée appropriée a une ouverture internationale .

La libéralisation du commerce extérieur engagée par la loi de finances complémentaire pour Aout 1990 dans son article 41 a confirmé la constitution d'entreprises privées, nationales et étrangères spécialisées dans l'import export avec des conditions d'ouverture limitée entre autre , la disposition d'un approvisionnement bancaire en devise pour le financement des opérations et l'opérateur est dans l'obligation d'avoir un compte en devise auprès de la banque commerciale qui est elle-même alimentée par l'opérateur privé Algérien en ayant recours le plus fréquemment au marché informel des devises qui implique vraisemblablement la volonté de l'Etat de réinsérer la masse monétaire des devises estimée a 200.000,00 de DA en 1993 injectée dans un commerce informel spéculatif rapporteur de gains plus élevés par

Les Exportations Hors Hydrocarbures issues de la filière phoenicicole en Algérie.

« Le Cas du Groupe Haddoud Salim de la Wilaya de Biskra »

rapport au secteur légal ou formel , pour la deuxième limite à la libéralisation des opérations d'import export l'obligation d'acheter et de vendre uniquement des produits autorisés et enfin comme troisième limite l'obligation faite aux concessionnaires non résidents de s'engager à produire localement. Ces dispositions rappellent le régime des concessions conférées en 1988 à des intermédiaires en Pologne. Ces derniers disposaient, cependant, pour financer leurs recettes d'exportation, de l'achat de devises sur le marché libre organisé par les autorités monétaires et aussi d'avances bancaires*. Dès le début des années 90 avec la venue des programmes d'ajustement structurel le commerce extérieur Algérien s'est libéralisé d'où les mesures de dé-protection et de baisse des tarifs douaniers voient leur introduction d'une manière progressive grâce au décret de 1991 qui constitue sur le plan juridique l'abandon du monopole de l'Etat. Paradoxalement, l'ouverture internationale reste a désiré d'où la recherche d'une diversification avec la dominance des exportations hydrocarbures, chose qui est incompatible avec les efforts de réformes menées par l'Etat qui avaient pour but de changer la structure guidée par la mono exportation surtout avec la nouvelle chute des prix du pétrole en 2014 d'où les effets sont irréversibles avec l'apparition probable du Dutch Disease ou le syndrome Hollandais favorisant ainsi une croissance économique appauvrissante en plus du basculement des opérateurs vers les importations au lieu des exportations pour des raisons de gains faciles au détriment de l'économie Algérienne ce qui induit impérativement a adopter une politique parfaite et ajustée à l'Algérie selon ses différentes ressources existantes .

2 -La réalité des exportations dans la structure du commerce extérieur en Algérie:

L'évidence affirme que la mono exportation en Algérie est caractéristique, mais les efforts du développement des exportations hors hydrocarbures sont étendus grâce aux différents avantages accordés qui favorisent une démarche profitable aux entreprises Algériennes.

Pour l'année 2018 les exportations Algériennes d'hydrocarbures enregistrent un taux de 93,13 % qui est considéré très élevé comparé aux exportations hors hydrocarbures qui restent trop faibles avec 6,87 % et comparées a 2017.

Le taux insignifiant des exportations hors hydrocarbures indique des ressources de 2,83 millions de Dollars US pour l'année 2018 soit un bond considérable a l'année précédente d'où un rapport positif de 46,63 %.

Les exportations des biens hors hydrocarbures sont surtout des semi produits avec un apport de 5,45 % et qui correspondent a une valeur de 2,24 Milliards de Dollars US, la production alimentaire représentée par de 0,91 % équivalant a 373 millions de Dollars US, le rapport des équipements industriels de 0,22 % pour des revenus de 90 millions Dollars US et s'agissant des productions bruts leurs taux est trop faible soit 0,22 % et aussi pour les produits non alimentaires qui illustrent le faible apport enregistré et qui est de 0,08 % et enfin les exportations totales de l'année 2018 montrent un accroissement de 15,26 %.

Dans le cadre de notre article, l'exportation des dattes représente un apport positif de 11 millions 820 mille Dollars Us entre les deux années 2017 et 2018 pour les neufs premiers mois avec une évolution de 22.57 % ce qui explique le fort potentiel de la production des dattes Algérienne².

3 - Quelques définitions sur les produits du terroir :

Il est important de savoir que la définition du terroir comme représentation caractéristique a suscitée beaucoup d'interventions de la part des chercheurs géographes, sociologues, ethnologues et économistes car comprendre et donner une valeur authentifiable aux produits par rapport a leur processus de production en milieu local chose qui n'est pas facile en notre ère pour connaitre la traçabilité exacte des produits.

Dans son sens le plus simple le terroir se définit par une région dont ses terres fournissent un produit agricole caractéristique, la singularité de ce produit se réfère directement au sol agricole d'où il est extrait.

Les Exportations Hors Hydrocarbures issues de la filière phoenicicole en Algérie.

« Le Cas du Groupe Haddoud Salim de la Wilaya de Biskra »

Selon l'institut national de l'origine et de la qualité (I.N.A.O - France), Le terme terroir relate une interaction entre différents éléments qui sont liés et qui engendrent une notoriété et une originalité d'un produit natif d'un savoir faire d'une population qui exploite les opportunités naturelles présentent dans son milieu ou dans sa région spécifique. Donc la naissance du terroir est fortement ancrée à une culture ancienne préservée et perpétrée selon les règles héritées d'une génération a une pour la protection et la pérennité de l'identité d'un bien³.

En cette ère actuelle, le terroir suscite une grande gratification et il est présent dans les discours prétendants que ce dernier représente un potentiel de choix s'il est suivi par la délocalisation et la globalisation, d'où la nécessité de prendre en considération son ampleur et son importance⁴.

La dégustation d'un produit du terroir formule une paire indissociable entre la production et une fin du temps entre autre le bien est conservé pour qu'il vieillisse tout en passant par des procédés de conservation et de savoir faire pour garder la même saveur d'où naît une force immatériel du produit en gardant une valeur indélébile du patrimoine⁵.

Les terres Agraires Algériennes représentent une forte capacité productive grâce au savoir faire particulier et qui est hérité de père en fils, ce qui développe la spécificité des produits du terroir Algérien et en particulier les Dattes Algériennes qui sont récoltées périodiquement dans des zones rurales dans le Sud Algérien et qui sont riches en rendement de qualité supérieure qui rivalise avec les autres dattes cultivées a travers le monde.

Enfin nous pouvons dire que le produit du terroir est une culture incrustée dans l'esprit de l'homme en profitant des composantes environnementales comme le climat et la terre nécessaires à la réalisation de produits a caractéristiques spécifiques.

4 - L'exportation des produits agricoles issus de la filière phoenicicole :

L'opération d'exportation répond à la vente d'une offre ou un produit fabriqué dans un pays et vendu dans un autre pays. L'opération d'exportation est la première étape d'approche des marchés étrangers. L'entreprise aborde le marché de manière passive. Elle ne s'implante donc pas dans le pays étranger avec la recherche de clients étrangers, une organisation structurée en interne de l'entreprise pour la gestion des commandes et de logistique. Donc l'exportation est un processus de développement de l'activité de l'entreprise afin que cette dernière puisse répondre à une saturation de marché domestique d'une part et de prolonger le cycle de vie d'une offre d'autre part. Pour ce faire l'entreprise doit relever le challenge qui est de comment commercialiser son offre sur un marché étranger sans avoir une implication de l'entreprise dans le pays concerné.

Dans sa démarche d'exportation, l'entreprise utilise des intermédiaires pour vendre son offre à l'étranger alors dans ce cas il s'agit d'une exportation indirecte qui se caractérise par une faible ou une absence totale d'actions sur le marché final d'où le contact avec les clients est quasi nul chose qui est incompatible avec les relations commerciales, d'un autre côté l'entreprise exporte directement aux clients étrangers dans ce cas précisément il s'agit d'une exportation directe sans intermédiaires d'où la maîtrise et la conservation d'une politique commerciale propre à elle avec une approche du marché en constituant un réseau de commercialisation en renforçant la possibilité du contrôle et du dynamisme de son activité sur le marché étranger en fonction de sa stratégie commerciale⁶.

Le défi des entreprises exportatrices Algériennes est majeur car il ne s'agit pas de vendre à l'étranger mais leurs capacités d'adaptations à de nouveaux marchés internationaux très exigeants en matière de qualité, d'habitudes de consommation et de règles internationales mais grâce à leur volonté pour promouvoir les produits locaux à l'international, le défi reste réalisable.

Les Exportations Hors Hydrocarbures issues de la filière phoenicicole en Algérie.

« Le Cas du Groupe Haddoud Salim de la Wilaya de Biskra »

L'exportation des produits de la filière phoenicicole (culture des dattiers) représente un fort potentiel économique et stratégique. En effet, l'Algérie compte parmi ses richesses des dattes de haute qualité entre autre Deglet Nour qui est une datte sortie de la région de Tolga dans la wilaya de Biskra.

Selon une étude réalisée par l'agence nationale de promotion des exportations (ALGEX), concernant les exportations des dattes dans les différents marchés internationaux, l'Algérie est placée a la huitième position mondiale pour la période de 2010 a 2014 ou l'exportation a connue un léger accroissement, ce qui représente une place considérable dans le marché mondial des dattes⁷.

Pendant l'année 2016 l'exportation des dattes Algériennes atteint les 37 millions de Dollars US et l'Algérie se classe à la quatrième position avec une part de 14 % des exportations mondiales mais cela reste très faible par rapport a la capacité existante⁸.

Dans la revue de presse datée du 12 juin 2018 et éditée par le forum des chefs d'entreprises (FCE), parmi les vingt et un produits agricoles Algériens exportés pour les quatre premiers mois de l'année 2018, la datte est le seul produit exporté en quantités supérieurs, car le tonnage réel avoisine les 30 000 tonnes qui est équivalent a des ressources de 33 Millions de Dollars US ce qui représente une part de 85,10 % qui est majoritaire aux autres produits agricoles exportés dont leurs apport est de 5,88 Millions de Dollars US avec un pourcentage de 14,90 %⁹.

5- Les dispositifs d'appui et les facilitations fiscales et douanières accordés aux exportations hors hydrocarbures :

5-1- Les organismes d'appui et de soutien aux exportations hors hydrocarbures :

Il existe différents de différents organismes qui ont pour objectif de promouvoir et de soutenir les exportations hors hydrocarbures pour encourager les entreprises spécialisées dans l'exportation et les entreprises qui veulent s'investir dans un processus d'exportation des produits agricoles car le soucis majeur de l'Etat est de

procéder à la diversification des exportations hors hydrocarbures d'où l'existence de plusieurs organisations qui se focalisent sur le soutien et l'accompagnement des entreprises déjà exportatrices et les nouvelles entreprises exprimant une volonté de faire des exportations en faveur d'une croissance économique de l'Algérie et dans ce qui suit on peut citer :

- Le fond spécial pour la promotion des exportations (FSPE) : Ce fond assure une couverture à hauteur 50 % dans le cas d'un surcout à l'exportation à n'importe quelle destination des produits agricoles .Le surcout peut être engendré par la manutention , le transit ou le transport international¹⁰ .

- L'Agence nationale de promotion du commerce extérieur (Algex) : Cette agence a pour principales missions l'accompagnement des opérateurs exportateurs Algériens en proposant des rencontres d'affaires avec de potentiels partenaires étrangers et en plus la promotion des produits Algériens à l'international¹¹ .

- La Compagnie Algérienne d'Assurance et de Garantie des exportations (CAGEX) : Exclusivement dans le cadre des exportations hors hydrocarbures la CAGEX a pour rôle de garant en cas de vente à crédit par des fournisseurs aux opérateurs activant dans le marché national et faisant des exportations afin d'encourager les exportateurs¹² .

- La chambre Algérienne du commerce et de l'industrie (CACI) : Régie sous la tutelle du Ministère du commerce elle assure l'assistance aux entreprises avec des formations spécifiques et de médiateur en cas de litige entre opérateurs¹³ .

- La société Algérienne des foires et des expositions (SAFEX) : L'objectif principal de la SAFEX est de représenter la sphère économique nationale à l'international à travers les foires et les expositions et aussi de promouvoir les secteurs économiques nationaux et de contribuer à l'amélioration des partenariats entre les opérateurs nationaux et étrangers¹⁴ .

- L'Association nationale des exportateurs Algériens (ANEXAL) : Dans ses multiples actions cette association réunit les différents opérateurs exportateurs qui échangent

Les Exportations Hors Hydrocarbures issues de la filière phoenicicole en Algérie.

« Le Cas du Groupe Haddoud Salim de la Wilaya de Biskra »

entre eux les expériences, anime et organise des représentations à l'étranger pour à caractères économiques faciliter les stratégies d'exportations¹⁵.

Ces organisations de soutiens suscitées ont pour rôle majeur la promotion et l'accompagnement des exportations hors hydrocarbures et la facilitation des opérations des opérateurs exportateurs dans une vision de diversification des exportations mené par l'Etat Algérien.

En Juillet 2018 le Ministre du commerce a annoncé l'instauration d'une stratégie nouvelle a cause de l'expulsion de produits agricoles nationaux par plusieurs pays car ils ne correspondent pas aux normes, cette stratégie a pour buts de recenser tous les produits du pays qui a fort potentiel d'exportation assister par une logistique performante pour éliminer tout les obstacles a l'exportation avec la minimisation des couts , renforcer la qualité des produits par des certifications qui répondent aux normes internationales par des laboratoires Algériens accrédités par l'organisme Algérien d'accréditation ALGERAC ,les facilitations douanières et bancaires avec l'amélioration du climat commercial et enfin la multiplication des efforts la mise a contribution des différentes institutions qui accompagnent les produits a l'exportation entre autre les différents organismes cités auparavant et même la ministère des affaires étrangères pour la rapprochement et des accords pour faciliter les opérations d'exportations¹⁶.

5-2 Les avantages fiscaux accordés aux exportations :

Les opérations d'exportation bénéficient d'avantages fiscaux considérables, et cela dans une optique d'encourager les opérateurs économiques, entre autre ces exonérations en matière d'impôts directs et de taxes assimilées sont les suivantes :

-L'article 220-3 du code des impôts directs et des taxes assimilées donne lieu a l'élimination du montant des opérations liées a l'exportation dans le calcul du chiffre d'affaires pour le paiement de la taxe sur l'activité professionnelle (TAP)¹⁷.

-Toute opération génératrice de devises et certifiée par une banque domiciliée en Algérie en excluant les actions de transports terrestres, maritimes, aériens, les réassurances et les banques, l'opération d'exportation est exonérée en permanence de l'impôt sur les bénéfices des sociétés (IBS)¹⁸.

-L'exonération de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) pour toutes les marchandises destinées à l'exportation dont l'origine est nationale.

-Toutes les importations des exportateurs, c'est-à-dire l'achat de marchandises destinées à être incorporées dans le processus de fabrication, l'emballage ou le conditionnement de produits locaux liés exclusivement à l'opération d'exportation sont franchisées de la taxe sur la valeur ajoutée.

-La restitution totale de la taxe sur la valeur ajoutée pour les biens dont la franchise à l'achat est autorisé¹⁹.

5-3 Les facilités douanières accordés aux exportations :

Les produits destinés à l'exportation entre autre les fruits et légumes ou autres produits périssables doivent être traités en priorité et en urgence pour qu'ils soient exportés le même jour, cette procédure à caractère exclusif aux exportations hors hydrocarbures transite lors de l'apurement de la procédure douanière par une voie dénommée le Couloir Vert²⁰.

6- Etude de cas de l'entreprise « HADDOUD Salim Company »:

6-1- Présentation de HADDOUD Salim Company :

L'entreprise existe depuis 1990 et elle est située à Tolga réputée par la datte Deglet Nor dans la Wilaya De Biskra. Avec un nombre de 448 employés son activité est la commercialisation de différents types de dates qui sont transformées et exportées dans les cinq continents. L'entreprise Haddoud jouit d'une capacité de production remarquable, car ses responsables passionnés par leur métier hérité de père en fils ont réussi à jumeler la modernité et la coutume tout en gardant l'originalité d'un produit du terroir aux caractéristiques inégalables.

Les Exportations Hors Hydrocarbures issues de la filière phoenicicole en Algérie.

« Le Cas du Groupe Haddoud Salim de la Wilaya de Biskra »

Elle est l'une des entreprises Algériennes Leader de la datte en Algérie qui est enthousiasmée par le travail d'excellence pour l'obtention de résultats de qualité irréprochable des produits.

Cette entreprise exporte ses produits à travers trente six pays dans le monde, en plus d'une politique de promotion du produit en continu pour l'augmentation du porte feuille des clients étrangers, car la renommée internationale de Deglet Nor donne à l'entreprise un avantage capital d'où la construction solide d'une notoriété au milieu des fournisseurs mondiaux.

Tableau n°01 : Les principaux continents livrés par l'entreprise

Afrique	Europe	Asie	Amérique du nord	Amérique du sud	Moyen orient
Maroc	Espagne	Chine	Etats unis	Colombie	Emirats arabes unis
Tanzanie	Bulgarie	Inde	Canada		Syrie
Egypte	Russie	Malaisie			Liban
Mauritanie	Ukraine	Bangladesh			Bahreïn
Sénégal	Allemagne	Indonésie			Jordanie
Mauritius	France	Corée du sud			Koweït
	Suisse	Maldives			
	Belgique	Sri Lanka			
	Suède				
	Roumanie				
	Hollande				
	Azerbaïdjan				
	Autriche				

Source : Entreprise Haddoud Salim

6-2 Les exportations de HADDOUD Salim Company :

Certes que les quantités ne sont pas volumineuses mais elles demeurent réalisables grâce à la volonté des dirigeants qui visent de différents pays pour la promotion et la vente de produits de haute qualité ce qui démontre que le fruit

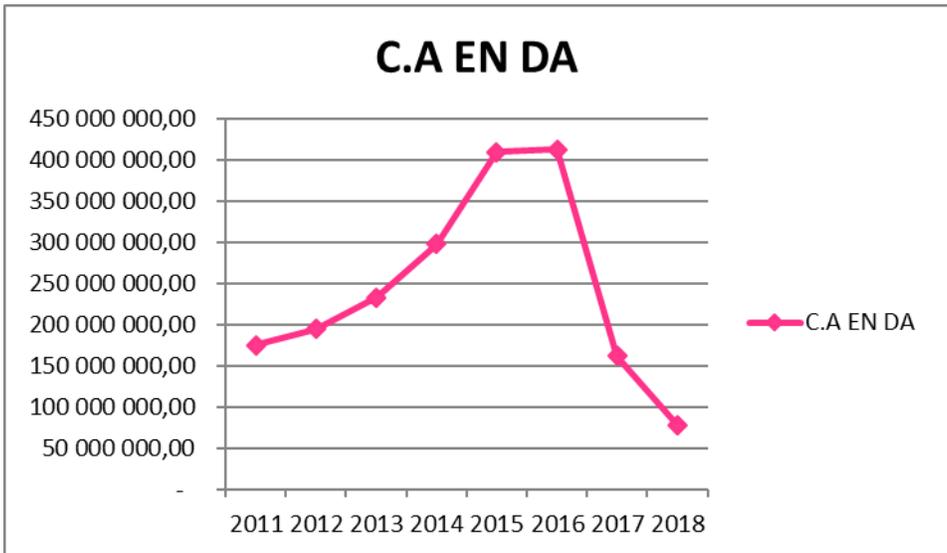
Algérien entre autre la datte est un produit prisé par d'innombrables pays a travers le monde.

Tableau n°02 : Les exportations annuelles de l'entreprise de 2011 à 2018

Années	Quantités (Tonnes)	Chiffre d'affaires
2011	1736	175 112 590,14
2012	2212	194 607 874,10
2013	3666	232 809 941,94
2014	4000	297 255 693,84
2015	3500	409 619 221,01
2016	3600	412 589 105,32
2017	4936	161 244 128,55
2018	4914	76 878 499,00

Source : Entreprise Haddoud Salim

Figure n°01 : Evolution du chiffre d'affaires en DA de 2011 à 2018

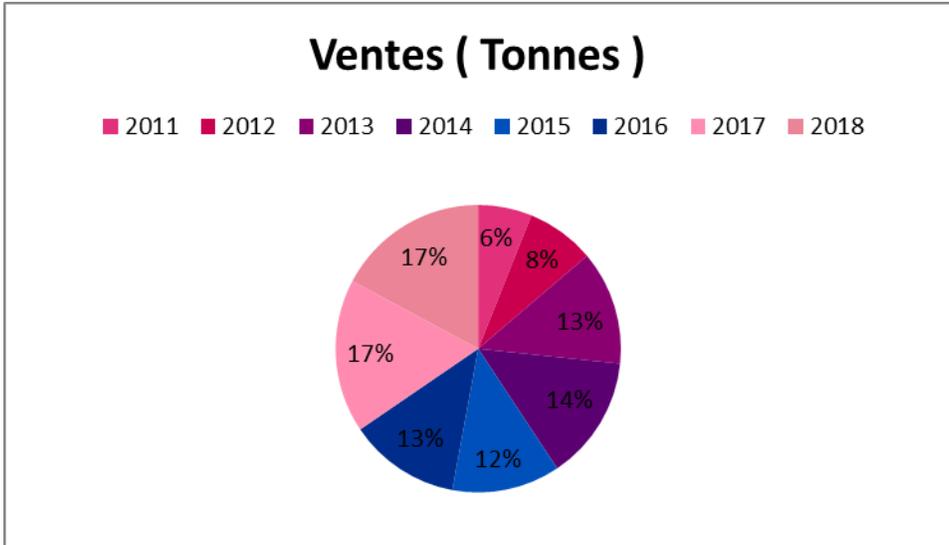


Source: Elaboré à partir des documents internes de l'entreprise.

Les Exportations Hors Hydrocarbures issues de la filière phoenicicole en Algérie.

« Le Cas du Groupe Haddoud Salim de la Wilaya de Biskra »

Figure n°02 : Evolution des ventes en Tonnes de 2011 à 2018



Source: Elaboré à partir des documents internes de l'entreprise.

Sur les périodes d'exportations allant du début de l'année 2011 jusqu'à la fin de l'année 2018, nous constatons la plus grande hausse en 2016 avec un volume de tonnage de 3600 tonnes, ceci est expliqué par le fort rendement des arbres dattiers avec une forte demande des clients étrangers ou les chiffre d'affaires en dinars a atteint le seuil de plus de 412.000.000,00.

Entre 2017 et 2018, on enregistre une évolution importante de 15% des quantités exportées par rapport aux six années précédentes mais en matière de chiffre d'affaires réalisé l'écart négatif est important car en ces deux années la qualité des dattes était moindre a cause de paramètres environnementaux et climatiques dont la maîtrise reste difficile car il s'agit de changement insurmontables, imprévisibles et incontournables d'où la perte de valeur de la qualité des dattes et le prix de l'offre se caractérise par la qualité.

Conclusion :

Dans notre présent article, nous constatons que les exportations des dattes Algériennes est un fort potentiel d'après le cas de l'entreprise étudiée et l'Algérie possède approximativement 19 millions de palmiers sur une surface avoisinante les 167.000,00 hectares ce qui témoigne d'une capacité productrice très élevée d'où la volonté de l'Etat Algérien d'exporter encore plus dans les marchés étrangers surtout dans les continents Asiatique et Africain.

Contrairement au fort atout que l'Algérie obtient en matière de production de dattes le premier responsable du Groupe Haddoud étale plusieurs difficultés et au même temps souligne que le marché de la filière phoenicicole peut engendrer un dépassement de la conjoncture économique de l'Algérie. L'obstacle majeur que rencontre les exportateurs des dattes et celui de la défaillance de la chaîne logistique car l'exportation des dattes à un pays du même continent, prend une longue durée qui peut atteindre les 45 jours ce qui influe directement sur les délais de livraisons et si nous évoquons l'envoi à l'Asie qui compte plus de 200 millions d'habitants de confession musulmane appréciant la datte Algérienne, il y'a lieu de minimiser les durées d'exportation aux clients chinois et d'ici la signature du protocole d'accord entre l'Algérie et la Chine, de nombreux importateurs chinois ont mis en avance leurs volonté de s'approvisionner du marché Algérien après les négociations effectuées avec de nombreux fournisseurs Algériens et pour la concrétisation d'un tel marché porteur et rentable pour l'économie Algérienne les professionnels et les autorités doivent redoubler d'efforts pour la réalisation d'une opportunité réelle vu les paramètres existants. Un autre inconvénient entrave la bonne démarche des procédures d'exportation, ce problème résulte du certificat phytosanitaire, entre autre la déclaration de conformité qui est délivrée difficilement en plus que tant que l'Algérie n'adhère pas à l'Organisation Mondiale du Commerce, ce certificat n'est pas compatible avec les règles imposées par cette dernière. Il est aussi important de parler

Les Exportations Hors Hydrocarbures issues de la filière phoenicicole en Algérie.

« Le Cas du Groupe Haddoud Salim de la Wilaya de Biskra »

du volet qualité-prix qui suscite un obstacle à la vente car la majorité des importateurs préfèrent des tarifs très modérés pour des produits de deuxième ou du troisième choix, à cause du coût très élevé du produit de premier choix en plus que les opérateurs Asiatiques, Américains et Européens n'acceptent pas des dattes à taux d'infestation supérieur à 7 % alors que le taux atteint les 17 % pour les dattes Algériennes, ce qui implique une grande difficulté à la vente pour ces pays.

Enfin nous pouvons dire que la l'élimination des dysfonctionnements doit s'effectuer grâce à une volonté mutuelle entre les autorités et les professionnels pour faciliter les opérations d'exportation des dattes et contribuent à l'amélioration des exportations hors hydrocarbures en s'appuyant sur la qualité supérieure du produit.

Références :

* -SAADOUN Ratiba, Thèse de doctorat en sciences économiques, « La privatisation des entreprises industrielles en Algérie : analyse, histoire et développement », Université Lumière Lyon 2, 2011/2012, pp131-132.

² -Ministère des finances, Direction générale des douanes, Statistiques du commerce extérieur de l'Algérie, 2018, p 10.

http://www.douane.gov.dz/pdf/r_periodique/Rapport%20sur%20les%20statistiques%20du%20commerce%20exterieur%20annee%202018.pdf, consulté le 25/11/2018.

³ - <http://www.k-ber.net/wp-content/uploads/2014/03/D%C3%A9finition-du-terroir-par-IINAO.pdf>. Consulté le 25/10/2018, p1.

⁴ - Laurence Bérard, Du terroir au sens des lieux, « Revue La mode du terroir et les produits alimentaires ».Paris, Edition Les Indes savantes 2011, p 1.

⁵ - Laurier Turgeon, Les produits du terroir version Québec, Edition Ethnologie française 2010, Volume 40, France, P 477.

⁶ - **Mercier Suissa Catherine, Bouveret Riva Céline**, L'essentiel des stratégies d'internalisation de l'entreprise, **Edition Gualino, France, 2007, pp85-86.**

⁷-Union Nationale des Investisseurs (U.N.I), [www.uni.dz](http://uni.dz), Lien : <http://uni.dz/legal/article.php?id=2514>, consulté le 25/10/2018.

⁸-Ministère du commerce, www.commerce.gov.dz, Lien :

<https://www.commerce.gov.dz/statistiques/datte-plus-d-un-million-de-tonnes-en-algerie-en-2017-dont-3-destinee-a-l-exportation>, Consulté le 25/10/2018.

⁹- Forum des chefs d'entreprises (F.C.E), Revue de presse, La datte, l'éternel numéro un des exportations algériennes, Juin 2018, pp 7-8.

¹⁰-Ministère du commerce, Direction générale du commerce extérieur, Fond spécial pour la promotion des exportations, Brochure FSPE, Page 2,

https://www.commerce.gov.dz/media/bibliotheque/source/formulaires/commerce-exterieur/fspe/brochure_fspe_.pdf, consulté le 30/11/2018.

¹¹ -Ministère du commerce, Agence nationale de promotion du commerce extérieur, ALGEX, <http://www.algex.dz/index.php/qui-sommes-nous/nos-missions>, consulté le 03/12/2019.

¹² -CAGEX SPA, <https://www.cagex.dz/index.php?page=12>, consulté le 12/12/2018.

¹³-CACI,

<https://www.caci.dz/fr/R%C3%A9seau%20CCI/Missions/Pages/Missions.aspx>, consulté le 13/12/2018.

¹⁴ -SAFEX, règlement général: <http://www.safex.dz/images/reg-fr.pdf>, consulté le 14/12/2018.

¹⁵ -Association Nationale des Exportateurs Algériens: http://www.exportateur-algerie.org/index.php?option=com_content&view=article&id=5&Itemid=45, consulté le 15/12/2018.

¹⁶-Soutien à l'export : Djellab annonce des nouvelles mesures, <https://www.algerie-eco.com/2018/07/03/soutien-a-lexport-djellab-annonce-des-nouvelles-mesures/>, consulté le 01/02/2019.

¹⁷ -Code des impôts directs et taxes assimilées,

https://www.mfdgi.gov.dz/images/pdf/codes_fiscaux/Impot_Direct_Fr-LF2017.pdf, consulté le 01/01/2019.

¹⁸ -Ministère des finances, Direction générale des impôts,

<https://www.mfdgi.gov.dz/index.php/2014-05-20-11-22-40/2014-05-20-11-57-36>, consulté le 02/02/2019.

Les Exportations Hors Hydrocarbures issues de la filière phoenicicole en Algérie.

« Le Cas du Groupe Haddoud Salim de la Wilaya de Biskra »

¹⁹ -Ministère des finances, Direction générale des impôts, Codes fiscaux, Code des taxes sur le chiffre d'affaires, 2017.

²⁰ -Direction générale des douanes, Promotion des exportations hors hydrocarbures, Note 577/DGP/SD/D013/16 du 14 Mars 2016.